



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr.: Générale
6 décembre 2007

Français
Original: Anglais

Conférence générale

Douzième session

Vienne, 3-7 décembre 2007

Rapport de la Grande Commission

Présenté par le Président de la Grande Commission, M. Ole Lundby (Norvège)

1. La Grande Commission a tenu cinq séances entre le 3 et le 6 décembre 2007.
2. Elle a élu à la vice-présidence les personnes dont les noms suivent: M^{me} Ljerka Brdovčak (Croatie), M^{me} Sandra Noriega Urizar (Guatemala), M. Abdolreza Raiss Shaghghi (République islamique d'Iran), S. E. M. Leslie Mbangambi Gumbi (Afrique du Sud).
3. Conformément au mandat qui lui avait été confié par la Conférence générale, la Commission s'est penchée sur les points 7 à 18 de l'ordre du jour. Elle a examiné les projets de décision ou de résolution présentés au titre des points 10 a), 10 b), 10 c), 10 d), 12, 13, 15, 16 et 18.
4. À sa séance du matin, le 4 décembre 2007, un consensus s'est dégagé sur neuf projets de décision ou de résolution portant sur les points 10 a), 10 b), 10 c), 10 d), 13, 15 et 16. Le texte de ces projets figure dans les documents GC.12/L.2 et Add.1.
5. À sa séance de l'après-midi, le 4 décembre, la Commission est parvenue à un consensus sur un projet de décision intitulé "Situation financière de l'ONUDI" au titre du point 10 b) de l'ordre du jour, et sur trois projets de résolution au titre du point 12. Le texte de ces projets figure dans le document GC.12/L.2/Add.1.
6. À sa séance du matin, le 5 décembre, la Commission est parvenue à un consensus sur deux projets de résolution au titre du point 12 et sur un projet de décision au titre du point 18. Le texte de ces projets figure dans le document GC.12/L.2/Add.2.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



7. À sa séance de l'après-midi, le 5 décembre, la Commission a examiné un projet de résolution intitulé "Participation de l'ONUDI à la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies" au titre du point 12. À sa 6^e et dernière séance, le 6 décembre dans l'après-midi, la Commission est parvenue à un consensus sur un projet de résolution révisé portant le même intitulé, qui figure dans le document GC.12/L.2/Add.2.
